

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS
SECTEUR DES MARCHES PUBLICS
REF : CN

DEC2016_0081

DECISION

OBJET : RESILIATION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICE N°2015/059-01 ET CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICE N°2016/022 DE SUBSTITUTION, RELATIF A L'ORGANISATION DU SEJOUR CLASSES DE DECOUVERTES POUR L'ECOLE DE LA FERME DU BUISSON

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision n°DEC2015_0231 du 22 décembre 2015 portant conclusion avec la société CAP MONDE , sise 11 quai Conti à Louveciennes (78430), du marché public de services n°2015/059-01 relatif à l'organisation de séjours classes de découverte – 2016 – Lot n°1 – de l'école de la Ferme du Buisson – Séjour Londres, pour un prix unitaire par enfant de 515,00 € TTC, soit un montant global maximal de 28.840,00 € TTC (sur la base maximale de 56 élèves). Le séjour se déroulera à Chalfont Saint Peter – Buckinghamshire du 09 au 13 mai 2016 soit une durée de 5 jours,

CONSIDERANT les difficultés administratives rencontrées par les enseignants de l'école de la Ferme du Buisson, pour l'organisation du séjour susvisé, et en conséquence l'annulation par la Commune de ce séjour à Londres,

CONSIDERANT d'une part la nécessité de maintenir une offre de séjour découverte pour les élèves de l'école de la Ferme du Buisson, et d'autre part la proposition de la société CAP MONDE d'un séjour de substitution dans cette situation d'urgence,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achat « Services » et de l'unité fonctionnelle « organisation des classes d'environnement » dont la valeur ne dépasse pas 207.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le Marché public de services n°2015/059-01 relatif à l'organisation d'un séjour classe de découverte – 2016 – Lot n°1 – de l'école de la Ferme du Buisson – Séjour Londres, conclu avec la société CAP MONDE , sise 11 quai Conti à Louveciennes (78430), est résilié.
Il s'agit d'une résiliation simple.

1/2



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2016_

0081

portant sur la résiliation et la conclusion des marchés publics n°2015/059-01 et 2016/022

ARTICLE 2 : Il est conclu avec la société CAP MONDE, sise 11 quai Conti à Louveciennes (78430), le marché public de services n°2016/022, relatif à l'organisation de séjour classe de découverte - 2016 – Lot N°1 - de l'école de la Ferme du Buisson – Classe de mer en Bretagne – Char à voile, pour un prix unitaire par enfant de 515,00 € TTC, soit un montant global maximal de 28.840,00 € TTC (sur la base maximale de 56 élèves). Le séjour se déroulera à « Le Fremur » Lancieux dans les Côtes d'Armor (22) du 13 au 17 juin 2016 soit une durée de 5 jours.

ARTICLE 3 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 6 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le - 7 JUIN 2016

Le Maire,

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	09 JUIN 2016
Affiché le	09 JUIN 2016
Notifié le	
Publié le	09 JUIN 2016

2/2

